



**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Publication de faillite/appeal aux créanciers

**Date de publication:** SHAB, KABVD - 09.08.2019

**Numéro de publication:** KK02-0000006537

**Canton:** VD

**Entité de publication:**

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue  
Reverdil 2, 1260 Nyon

## Publication de faillite/appeal aux créanciers SFC SERVICES SARL

**Débiteurs:**

SFC SERVICES SARL

Zone Industrielle Moulin-du-Choc D, 1122 Romanel-sur-  
Morges  
Suisse

**Type de procédure de faillite :** sommaire

**Date de l'ouverture de la faillite :** 20.08.2018

maine de la sécurité et de la prévention contre les incendies,  
toutes activités de nettoyage, l'entretien d'espaces verts ainsi  
que toutes activités liées à la maçonnerie.

**Remarques juridiques:**

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

**Délai :** 1 mois

**Fin du délai:** 10.09.2019

**Point de contact:**

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte Avenue  
Reverdil 2 1260 Nyon

**Remarques:**

La société a pour but le commerce en gros et en détail de toutes marchandises et en particulier celles liées à la protection contre le feu, les conseils et la formation dans le do-